

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Avis relatif à la tarification du revêtement de protection pour prothèse tibiale TRANSTIBIAL LIGHT COVER visé à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

NOR : SSAS2109549V

En application, d'une part, de la convention entre le comité économique des produits de santé et :

– la société AQUALEG SAS,

et, d'autre part, par décision du comité économique des produits de santé, en l'absence de convention entre le comité économique des produits de santé et :

– l'Union française des orthoprothésistes (UFOP),

le prix de vente maximum hors taxes au distributeur revendant directement aux assurés sociaux (dénommé ci-après prix de cession) en € HT et les tarifs et les prix limites de vente au public en € TTC (PLV) des produits et des prestations visés ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DÉSIGNATION	Prix de cession en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
2717104	Revêtement de protection prothèse tibiale, AQUALEG SAS, TRANSTIBIAL LIGHT COVER	2 000,00	2 110,00	2 110,00
2745827	TRANSTIBIAL LIGHT COVER, prestation de première pose.	-	300,00	300,00
2712041	TRANSTIBIAL LIGHT COVER, prestation d'entretien ou de suivi	-	50,00	50,00
2706744	TRANSTIBIAL LIGHT COVER, prestation pour aqua-compatibilité.	-	403,75	403,75